

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2026-037</p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 05 juin 2026</b></p>
---	---

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Monique JOANNY, Agnès LANET, Laurent MARIANELLI, Marie-Claire GIRARDET, Gwénaél LOUAISEL, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Caroline CHARVET, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Daniel CLING, Samia GUILLARME, Eric GUILLAUMIN

Absents excusés : Guy HOAREAU, Marc VALERO, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Odile MOLLARD

Pouvoirs de : Guy HOAREAU à Patrick SINTES, Marc VALERO à Laurent MARIANELLI, Marylise GEORGEN à Monique JOANNY, Noël STEBE à Gwénaél LOUAISEL, Odile MOLLARD à Eric GUILLAUMIN

Secrétaire de séance : Marie-Claire GIRARDET

### 7.5.3 - Association « Amicale pétanque de Robion » - Subvention exceptionnelle

**Rapporteur : Madame Monique JOANNY, adjointe**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la Loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

**Vu** les instructions budgétaires et comptables M57 ;

**Compte tenu** des besoins exprimés par l'Association « Amicale pétanque de Robion » œuvrant pour la commune de Robion ;

**Considérant** que la commune entend participer à la vie associative par l'attribution d'une subvention ;

Il vous est proposé d'attribuer à l'Association « Amicale pétanque de Robion » une subvention exceptionnelle de 800,00 € pour l'année 2026.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 5 pouvoirs)

**Vote** pour l'année 2026 une subvention exceptionnelle de 800,00 € au profit de l'association « Amicale pétanque de Robion ».

**Dit** que la dépense sera prélevée au chapitre 65, article 6574 du budget principal 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20260608-DE\_2026\_037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2026

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 08 juin 2026  
Le Maire,  
Patrick SINTES

La secrétaire de séance  
Marie-Claire GIRARDET

